

INFORMATION À LA PRESSE

21.07.2023

La CNS dévoile son rapport annuel 2022 mettant en évidence les perspectives des assurances maladie-maternité et dépendance

La Caisse nationale de santé est fière d'annoncer la publication de son rapport annuel, fournissant une analyse et une vue globale sur des aspects relevant de l'assurance maladie-maternité et de l'assurance dépendance.

Le rapport met en lumière les tendances essentielles, les défis et les opportunités qui ont façonné les assurances au cours de l'année écoulée.

Le rapport annuel de la CNS se présente comme une ressource d'informations essentielles, offrant des données pertinentes qui aideront ses lecteurs à comprendre cet environnement en constante évolution.

Principales conclusions :

- Le rapport annuel adopte désormais une approche plus concise en mettant l'accent sur les projets et travaux majeurs liés à chaque objectif stratégique.
- Dans un monde en digitalisation, la CNS continuera à multiplier ses efforts pour contribuer à la création d'une culture digitale dans l'écosystème de santé luxembourgeois et donc à une meilleure adhésion des prestataires et des patients. Leur adhésion est indispensable pour favoriser le développement du numérique de la santé.
- Les décomptes des assurances maladie-maternité et dépendance sont inclus dans ce rapport. Les principaux chiffres-clés des décomptes sont présentés de manière cohérente et compréhensible au chapitre 3.

« Le premier souci de la CNS étant de garantir la pérennité du financement d'un système de santé de haute qualité, alors que depuis plusieurs années, elle clôture ses comptes avec un solde négatif », déclare Christian Oberlé, Président de la CNS. « Nous sommes convaincus que ce rapport sera une ressource précieuse et qu'il fournira une feuille de route pour stimuler l'innovation et la croissance dans l'année à venir. »

[Pour accéder au rapport complet](http://www.cns.lu), visitez notre site www.cns.lu.

Luxembourg, le 21 juillet 2023

.....
(Source : Département Communication, CNS)